

## Egalité - Parité

### CONTRIBUTION DES « EGALES »

Le congrès de Reims ouvre une ère nouvelle qui peut être celle de tous les meilleurs possibles. Les femmes du Parti Socialiste ont des attentes précises de ce congrès. En particulier celle d'être reconnues comme membres à part entière de leur parti.

Nous devons traiter ce problème ici et maintenant et non pas nous contenter une nouvelle fois, comme lors de nos précédents congrès, de brosser un panorama à la Zola du sort réservé aux femmes dans les différentes sphères de la société.

A quoi cela sert- il si nous n'avons aucune marge d'action politique ?

L'urgence est de régler une fois pour toutes la question de la place légitime des femmes au sein du Parti Socialiste, de la parité dans nos instances.

Alors, et seulement alors, nous aurons les moyens de faire pour les femmes et avec elles ce que nous disons, et avec elles nous engager à changer les choses.

\*

**Geneviève COURAUD**, déléguée nationale à la parité, membre du Conseil National, Conseillère d'arrondissements Marseille 8<sup>e</sup> S.; **Claire DONZEL**, 1<sup>er</sup> secrétaire fédérale de Haute- Savoie, membre du Conseil National; **Maud OLIVIER**, Maire et Conseillère Générale des Ulis; **Brigitte PERILLIE**, Vice- Présidente du Conseil Général de l'Isère ; **Yvette ROUDY**, ancienne ministre, membre du Bureau et du Conseil National.

\*

Parce que, comme citoyennes, la loi de la République nous a faites les égales des hommes en droits et en devoirs,

Parce que nous ne sommes ni plus ni moins qu'eux, ni meilleures, ni pires, mais tout de même la moitié de l'humanité,

Parce que nous sommes « socialistes et donc féministes »,

Parce que nous sommes européennes tout autant qu'attachées à notre pays,

Parce que nous sommes militantes politiques, syndicalistes, associatives,

Parce que faire de la politique, pour nous aussi, c'est exercer des responsabilités politiques,

Parce que nous travaillons, gagnons nos vies, prenons notre part des charges domestiques, des soins et de l'éducation de nos enfants, des soins de nos parents,

Parce que nous contribuons à la richesse économique et culturelle de notre pays,

Parce que nous portons le même poids de responsabilité collective que les hommes dans les choix qui sont faits,

Parce que nous avons acquis les mêmes compétences, intellectuelles et professionnelles, que nous avons les mêmes capacités à progresser, et que nous savons aussi bien qu'eux nous adapter aux nouvelles tâches et aux nouveaux outils,

Parce que nous donnons du temps pour notre parti, et cela jusqu'au bout de notre vie,

Parce que nous en avons assez d'être les invisibles, les gentilles auxiliaires, bonnes pour les corvées, celles que l'on appelle et qu'on renvoie selon les besoins du moment, ou que l'on remplace par des inconnues qui ne vont rien déranger, mais qui sont recommandées par tel mari, tel père, tel protecteur,

Nous ne voulons plus de ce Parti socialiste-là pour nos filles, pas plus que pour nos garçons, qui ont été ensemble sur les bancs de l'école et qui ne se reconnaissent pas dans ce monde politique, coupé de la société, figé par des décennies de culture patriarcale.

Nous ne sommes pas dupes. Nous savons les lieux - dont nous sommes exclues - et où s'exerce le véritable pouvoir.

Le congrès de Reims devra mettre un terme à ces procédures d'un autre âge, à ces semblants de démocratie, si notre parti veut être celui de l'avenir.

Nous disons très tranquillement que si le Parti Socialiste qui est aussi le nôtre ne met pas en place cette égalité, d'autres, et pas si loin, sont en train de le faire.

Bien sûr, nous nous réjouissons, 8 ans après le vote de la loi dite « sur la parité » du 6 juin 2000, de voir portées aux responsabilités:

- Des centaines de camarades élues municipales et régionales... mais si peu à la tête d'un exécutif ! Si peu dans les communautés urbaines ou de communes!
- des 50 femmes députéEs socialistes élues en 2007...sur 187 députés socialistes,
- des 15 mairEs de villes de 20.000 habitants et plus, en 2008 (sur 161 villes socialistes),

Mais quoi, si peu de résultats depuis la Déclaration d'Athènes de 1992 !

Que de travail cependant, depuis septembre 2004, où nous avons fait du dossier de la parité aux législatives notre priorité, où toutes ensemble, dans nos départements, dans nos fédérations, pour faire progresser la place des femmes, nous avons joué le jeu !

Combien de temps nous faudra-t-il pour atteindre le niveau de la Suède ? Sans doute sera-ce pour nos arrière-arrière-petites filles !

**Bon courage, les filles de l'autre bout du XXIème siècle!**

Que pensent en premier lieu ces camarades candidates aux élections législatives (près de 65% des candidates) qui ont accepté de porter les couleurs de notre parti dans des campagnes de « témoignage », sur des circonscriptions perdues d'avance, et qui sont l'honneur du Parti Socialiste ? Qui leur a dit « Merci » ? C'est à elles pourtant que notre parti doit d'afficher un résultat honorable aux législatives au regard de la parité... et de n'être que très peu pénalisé financièrement.

Et puis que dire de l'absence de femmes élues, là où la loi n'intervient pas?

**Que dire de ces 47 départements français qui, tous partis confondus il est vrai, n'ont pas une seule députée pour les représenter? Que dire du fait que la France, il y a un an au 58<sup>ème</sup> rang, a aujourd'hui reculé au 62<sup>ème</sup> rang mondial sur le plan de la parité ?**

**Disons-le clairement. Cette loi pensée et voulue par les socialistes ne suffit pas. La seule manière de faire avancer la parité - et avec elle, le renouvellement générationnel - est la limite du cumul des mandats dans le temps, le mandat unique dans l'espace et des sanctions pour ceux qui ne jouent pas le jeu et contournent la loi.**

Est- il raisonnable d'être sénateur 35 ans (4 mandats successifs) ? 28 ans (3 mandats) ? D'oser briguer un nouveau mandat après 28 ans passés au Palais du Luxembourg?

Que dire des 28 députés socialistes qui commencent leur 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup>, voire 8<sup>ème</sup> mandat et siègent pour quelques uns depuis 1978 ?

N'y aurait-il pas un espace à inventer pour les grandes figures socialistes, une fois le temps des mandats achevés, où ils pourraient faire profiter notre parti de leur savoir- faire et de leur culture politiques, de la connaissance des institutions, biens si précieux, si propices à l'élaboration d'une contre-politique? Et n'est-ce pas justement ce qui nous manque aujourd'hui contre le gouvernement, cette force de contre- proposition ?

Cumul dans l'espace disions-nous, également : qui peut croire aujourd'hui qu'une seule personne peut piloter convenablement une collectivité territoriale et légiférer, sauf à abandonner la moitié de ses responsabilités à des fonctionnaires territoriaux ou à des attachés parlementaires ? Entendons ce que disent de notre tradition cumularde nos voisins européens !

**Nous demandons donc la limitation des mandats à un seul dans l'espace, et à trois dans le temps.**

**Limitation assortie bien entendu d'un statut de l'élue qui permette un retour convenable à la vie professionnelle et dans la vie du parti, quel que soit le parcours antérieur.**

Et que l'on ne nous rétorque pas qu'il faut au parlementaire un mandat local pour garder le contact avec la population ! Le/ la parlementaire qui n'a qu'un mandat y parvient bien, lui/ elle, puisqu'il/elle a le temps de rencontrer ses électeurEs !

**Nous voulons voir adopter cet engagement par notre Congrès.**

Cela ne changera pas grand-chose dans l'immédiat de nos vies militantes ? Peut-être, mais cela donnera de l'espoir dans l'avenir, et c'est déjà beaucoup.

A nous de rendre concret cet espoir ! Et nous nous engageons à être là !

Dans les instances de notre parti, nous pouvons en revanche bouger les choses et dès maintenant.

**La parité doit être appliquée, et précisément, au Secrétariat National, au Conseil National, comme dans les diverses instances décisionnelles de consultation et de travail, et en particulier à la commission électorale nationale.**

**Ces dispositions doivent être strictement déclinées au niveau fédéral.**

Et là encore, pas de cumul ; nous avons besoin de secrétaires nationaux et fédéraux qui ne soient pas pris par des fonctions électives, qui se donnent le temps de travailler, d'écouter ce qui se passe dans la société, qui connaissent leurs dossiers, qui sachent réagir dans l'urgence.

Les secrétaires fédérales aux droits des femmes et à la parité devront être effectivement désignées dans toutes les fédérations, afin de travailler en relation avec le/la secrétaire nationale aux droits des femmes et à la parité et avec le/la secrétaire nationale aux élections.

Le Conseil des Femmes socialistes devra avoir les moyens de son action, afin d'être le lieu d'échanges, de débat et d'action qu'il doit être.

\*

Alors, nous aurons à dire – et nous serons écoutées - sur la situation des femmes dans le monde tel qu'il est en train de se construire aujourd'hui.

Disons-le haut et fort : nous sommes entrés dans une ère de régression générale, programmée, des libertés !

Le gouvernement actuel organise la casse des services, supprime, les uns après les autres les éléments stables d'une politique d'égalité : coups de boutoir contre la mixité à l'école, contre la laïcité, contre le service ministériel des droits des femmes et le réseau des déléguées régionales et départementales aux droits des femmes – réseau tellement efficace sur les territoires, dans la lutte pour l'emploi et pour assurer la veille sur les droits à l'avortement et à la contraception - coupes sombres sur le remboursement des médicaments.

**Car la pauvreté des femmes, c'est vrai !**

Une caissière à 50 ans gagne effectivement 950 € par mois après 12 ans d'ancienneté.

Les salaires des femmes sont globalement de 37% inférieurs à ceux des hommes, l'écart du taux horaire étant de 20% en leur défaveur,

La retraite globale des femmes ne représente que 56% de celle des hommes (soit respectivement 822€ et 1455€) et 4 femmes sur 10 ne perçoivent que 600€ par mois !

Les violences au travail se multiplient.

Le harcèlement sexuel au travail, c'est vrai !

Les violences entre filles et garçons, les agressions sexuelles à l'école et en particulier au collège prennent une ampleur inédite.

Tous les 3 jours, une femme meurt des coups portés par son compagnon.

Les enfants en danger sont en premier lieu victimes des violences familiales, notamment celles de leur père envers leur mère, et ces enfants sont plus enclins à reproduire, une fois adultes, ce qu'ils ont vécu dans l'enfance,

Reculent en outre ces droits chèrement conquis, il n'y a pas si longtemps, droit à l'avortement, droit à la contraception, droit à la maîtrise de son corps, menacés en outre par la montée des intégrismes !

**Oui, il faut dire tout cela ; mais ce que nous disons, nous, féministes et socialistes, c'est que c'est tout autant l'affaire des hommes que celle des femmes, parce que ce ne sont pas des affaires de femmes, ce sont les affaires de la société tout entière !**

**C'est l'affaire de notre avenir, celui de nos enfants, de la société que nous construisons, même et y compris dans l'opposition.**

**Ensemble, chers camarades, ensemble, hommes et femmes de bonne volonté, égaux dans nos droits et nos responsabilités, nous construirons le Parti Socialiste paritaire de demain, inscrit au cœur du peuple de gauche qui est le nôtre, le Parti Socialiste seul capable de répondre à ses attentes légitimes.**

*Cette contribution thématique est indépendante de toute contribution générale.*

**PremierEs signataires :**

**Gisèle BIEMOURET**, députée du Gers, V.P. du C.G. du Gers ; **Catherine COUTELLE**, députée de la Vienne ; **Pascale CROZON**, députée du Rhône, C.M. de Villeurbanne ; **Claude DARCIAUX**, députée de Côte d'Or, Maire de Longvic ; **Martine FAURE**, députée de Gironde, C.G. ; **Régine JOLY**, V.- P. Poitou- Charentes ; **Martine LIGNIERES- CASSOU**, Députée- Maire de Pau ; **Joëlle MARZIO**, V.- P. du C. G. de Saône-et-Loire, C. G.de Mâcon Centre; **Françoise MESNARD**, V- P. du C. R. Poitou-Charentes, C. N.; **Catherine QUERE**, députée de Charente Maritime ;

**Francis ALLOUCH**, C. C. Marseille-Provence-Méditerranée; **Francis AMPE**, militant de Marseille, ancien Maire de Chambéry ; **Janine ALQUIER**, V.P. C.C. Côte d’Emeraude ; **Michèle ASCHERI**, S.F. Alpes Maritimes ; **Elisabeth AUERBACHER**, Secrétaire Nationale ; **Françoise BACHELIER**, C.M. de Brest, V.-P. Brest-Métropole-Océane ; **Pascal BALERDI**, militant, Nantes ; **Bernard BARRAUD**, S.F.- 44 ; **Jean- Paul BEAUQUIER**, section d’Aix- Centre-13, responsable syndicaliste; **Alice BESSEYRIAS**, C.G. Monceau- les- Mines ; **Jacques BESSY**, section d’Istres-13, responsable mutualiste ; **Vincent BILOB**, fédération-74 ; **Nicole BOCK**, S. Section Limay 78, Maire Adjointe de Limay ; **Nathalie BOMBARD**, militante de Marseille, militante du MFPP; **André BONNIN**, C. G.de Rochefort, membre du C.F. de Charente Maritime; **Françoise BONNIN**, section de Rochefort, responsable associative; **Sophie BOUCHET- PETERSEN**, militante de Paris ; **Sophie CERQUEIRA**, Maire- Adjointe de Noisiel ; **Mireille CHABOT**, C. F. du Var ; **Denis CHAPAL**, section 314 de Marseille ; **Huguette CHAPAL**, section 314 de Marseille ; **Colette CHARBONNE**, section de Toulouse 12, militante associative; **Michèle CHASPOUL**, militante de Marseille ; **Sophie CHARRIERE**, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire de Cluny, S.F.71 ; **Annick CLEAC’H**, ancienne V.- P. de Brest-Métropole-Océane ; **Daniel CORDIEZ**, militant de Dunkerque; **Josette COSTES**, C.M. Ramonville,31 ; **Gaëlle COURAUD**, section Paris XVème ; **Marc COURAUD**, militant de Paris ; **Elyette CROSET- BAY**, C. R. Rhône- Alpes, C.N. ; **Jacqueline DAGES**, militante des Yvelines ; **Jacqueline DALHEM**, C.M. de Reims, V.-P. Reims-métropole ; **Patrice DAL MOLIN**, S. de section du Sud Grenoblois, C. M. de Vizille ; **Delphine DRUT**, section d’Oyonnax 01 ; **Eliane DRUT- GORJU**, section d’Oyonnax, B.F. de l’Ain, membre du CESC ; **Françoise DURAND**, section 20è, Fédération de Paris ; **Sylvie DURAND-SAVINA**, S. F. des Yvelines ; **Sybille FASSO**, section de Paris 10è, C.M. Paris Xè ; **Anne- Marie FORCINAL**, 1<sup>ère</sup> S. F. du Territoire de Belfort, Maire, C. G., C. N.; **Laurence FLUTTAZ**, S.F. 71, C.M. de Chalon-sur-Saône, V.- P. du Grand- Chalon ; **Michel FREY**, militant Marseille ; **Jean- Pierre FRICAUD**, militant Nantes ; **Robert GAÏA**, ancien député, C.N., responsable national ; **Marie- Françoise GAZET**, section de Villemomble, Seine St Denis ; **Annie GERARDIN**, Secrétaire de section ; **Laurence GIRARD**, S. F. de l’Isère, C. M.; **Francine GODARD**, section de Ste Foy lès Lyon 69 ; **Yveline GOURVENNEC**, C. M. de Brest, V.- P.de Brest-Métropole- Océane ; **Karine GROSJEAN**, section du Haut-Doubs, C.M. Pontarlier ; **Daisy GRUNDLINGER**, section de Noisiel 77 ; **Aline HABERER**, ancienne C. R. Rhône- Alpes, Présidente de l’Observatoire Isérois de la parité,; **François HANRY**, trésorier Fédération de l’Isère ; **Catherine HOFFARTH**, 1<sup>er</sup> S. fédérale du Haut Rhin, C.M ; **Virginie HOUADEC**, section de Toulouse XIIè ; **Solange HUON**, Section de Menton ; **Chritiane KUTTEN**, Maire- Adjointe Reims; **Michèle LALLEMANT**, S.de section, 1<sup>er</sup> adjointe au Maire de Marans; **Lucien LAGAYE**, militant de Marseille ; **Danielle LARGILLIERE**, ancienne Adjointe au Maire de Nantes, ancienne S. F.-DDF. ; **Martine LEJEUNE**, militante, Nantes ; **Martine L’HOSTIS**, C.G. Loire Atlantique ; **Emile LONDI**, militant de Marseille, responsable mutualiste ; **Liliane LUCCHESI**, S.F. du Doubs, C.M. Pontarlier ; **Sonia MARCELOT**, section de Reims 51, C.R. Champagne- Ardennes ; **Lucie MARINIER**, S.F. Paris ; **Laetitia MARTIG**, S. de section de Coulommiers, S.F.77, C.M. de Coulommiers ; **Suzanne PANIER**, C. F., responsable associative, Marseille ; **Bernard**

**PAULIN**, Maire Adjoint du Creusot ; **Françoise PELISSOLO**, C.F. des Yvelines, animatrice du CESC; **Catherine PIAU**, Adjointe au Maire de Nantes, C.R. Pays de Loire ; **Yvette REMY**, militante de Dunkerque ; **Fabienne RENAUD**, C.R. Loire- Atlantique, C.M., Secrétaire fédérale ; **Catherine ROLIN**, section de St Perray, C.F. de l'Ardèche ; **Myriam ROY**, C. M. Belfort ; **Monique SALIOU**, C. d'A. Paris, Déléguée Nationale ; **Joëlle SALLABERRY**, S. de section de Meulan-Hardricourt ; **Elisabeth SANDRE**, Section d'Arès 33 ; **Denise SCHOENDORFF**, Section de Lyon 1- 4è, Rhône ; **Jean-Louis SIMON**, militant de l'Isère ; **Maryline SIMONE**, C.M. La Rochelle, V.P. C.d'agglos de La Rochelle ; **Michèle SPIZZO**, secrétaire de section Nice 9, B.F. ; **Geneviève TAPIE**, C.F. Hérault, ancienne candidate aux législatives ; **Sylvette THIRIONET**, S. de Section de Noisy et Bailly (78); **Nicole THUET**, militante des Bouches- du- Rhône, Présidente du Collectif-13 DDF; **Marie-Jo TRINTIGNAC**, C.M. de Charbonnières ; **Morgane TURC**, adjointe au Maire du 1<sup>er</sup> secteur Marseille ; **Henri VERDIER**, « Temps Réel » ; **Gérard VERYERAS**, section d'Aix- en Provence- Ouest ; **Michèle VITRAC- POUZOULET**, 1<sup>ère</sup> S.F. Adjointe des Yvelines.